

## ○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Juillet		
02/07 - 14h-01h du matin	Parc du Couvent des Dominicains	Couplevie en fête organisé par le Sou des écoles et par le Comité des Fêtes
03/07 - 10h30-18h	Parc du Couvent des Dominicains	Vieilles soupapes
04/07 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
08/07 - 20h	Salle communale	Conseil municipal
12/07 - sur RV	Mairie de 14h à 16h	Permanence concertation PLU
21/07 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
28/07 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
Août		
24/08 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
25/08 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
30/08 - 16h-19h30 sur RV	Salle Communale	Collecte don du sang Sur RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Septembre		
05/09 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
06/09 - sur RV	Mairie de 14h à 16h	Permanence concertation PLU
08/09 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
10/09	Parc du Couvent des Dominicains	Fête de la rentrée et forum des associations
14/09 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
22/09 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil

### Expo-rétro des Vieilles Soupapes du Voironnais, dimanche 3 juillet de 10h30 à 18h, parc des Dominicains

Nous avons le plaisir d'accueillir cette nouvelle édition de l'exposition de véhicules de collections organisée par l'association des Vieilles Soupapes du Voironnais le 3 juillet 2022.

Les passionnés de mécanique aussi bien que les amateurs de belles carrosseries pourront déambuler et admirer toutes ces belles machines, dans le cadre du parc du couvent des Dominicains.

La tenue d'un tel événement est une richesse, car elle permet aux bénévoles de partager leur passion avec chaque visiteur et crée ainsi un moment privilégié pour chacun. C'est donc une chance, encore une fois renouvelée, d'avoir une telle exposition au cœur de notre commune.

**Plus de 150 véhicules exposés, nombreuses animations** - entrée 2€ avec gratuité pour les -13 ans

Exposants : inscriptions et renseignements à [vsv@free.fr](mailto:vsv@free.fr) ou 06 86 26 22 66



### Couplevie en fête, samedi 2 juillet de 14h à 1h du matin, parc des Dominicains



Venez (re)découvrir les animations, les stands, les groupes de danse et de musique de cette édition 2022, préparée par le Comité des Fêtes et le Sou des écoles.

#### Repas, pensez à réserver !!

**Contact** : 06 83 11 48 71 pour le repas sur place ou à emporter : une **paëlla** concoctée par le traiteur Benjamin Blandino, les Nouvelles Saveurs, présent tous les samedis sur le marché de Voiron (12 € la portion, date de fin des réservations : le 25/06/2022).

#### Musiciens et artistes talentueux

Inscrivez-vous à la **scène ouverte** sur le site du Comité des fêtes : [cdf.couplevie@gmail.com](mailto:cdf.couplevie@gmail.com), avant le 25/06/2022

#### Appel à tous les Coubleviteains

Pour que cet événement soit un succès,

Pour que tous, nous puissions nous amuser, profiter et partager tous ensemble,

Le Comité des fêtes et le SOU des écoles ont besoin de votre aide !!

**Mobilisez-vous, pour donner de votre temps le 02 juillet**, entre 8h30 et 1h du matin, pour aider aux stands de jeux, à la buvette, ou à la logistique. Si vous souhaitez vous investir dans cette belle fête, n'hésitez pas à nous contacter : [sde.couplevie@gmail.com](mailto:sde.couplevie@gmail.com) ou [cdf.couplevie@gmail.com](mailto:cdf.couplevie@gmail.com).

**Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous accueillir sur Coublevie en Fête !!!**

### Permanence sur la concertation du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision, 12 juillet après-midi sur RV, mairie

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours depuis septembre 2020. Un nouveau débat du PADD a été tenu le 29 avril 2022 en Conseil Municipal présentant des objectifs d'aménagement du territoire coubleviteain pour les 10 prochaines années.

**Ces éléments peuvent susciter des observations ou interrogations, et la municipalité propose la tenue de « permanences PLU » sur RDV.**

Les prochaines dates sont les mardi 12 juillet, 6 septembre et 4 octobre 2022 de 14h à 16h. Vous êtes invités à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04.76.05.15.39.

Plus d'informations sur le site de la commune.

### Don du sang, le 30 Août de 16h à 19h30, salle communale

L'Établissement Français du Sang a besoin de vous ! Dans le contexte actuel, les réserves sont faibles. La durée de vie des produits sanguins est limitée, les dons du sang doivent être réguliers et constants.

Partagez votre pouvoir de sauver des vies, donnez votre sang !

Sur RDV : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](mailto:mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### Retenez la date du 10 septembre pour le forum des associations suivi de la fête de la rentrée !

**Le traditionnel forum des associations sera cette année suivi d'une fête de la rentrée ! Réservez votre journée ET soirée dès maintenant !**

Au programme :

- Matin : forum des associations
- Après-midi : activités familiales en plein air
- Soirée : food-trucks et concert

Plus de détails cet été !!

## ○ Vie Communale ○

### Attention à la canicule !



Le saviez-vous ? Le Centre Communal d'Action Sociale de Coublevie a élaboré un plan canicule qui mobilise de nombreux services municipaux. **Les personnes**

**fragiles sont invitées à s'inscrire sur simple appel téléphonique auprès du CCAS, au 04 76 05 15 39.**

#### Quelques conseils :

- Buvez beaucoup d'eau et faites boire les personnes âgées et les enfants, qui ne ressentent pas la sensation de soif (attention : maximum 3 litres d'eau par jour)
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Restez le plus possible à l'intérieur, dans la pièce la plus fraîche de votre habitation
- Fermez les fenêtres et les volets dans la journée et aérez votre habitation pendant la nuit
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché, cinéma...)
- Évitez les activités sportives.

### Tennis Coublevie Voiron offre Crazy Summer

Tennis Coublevie Voiron est ravi de vous proposer sa formule estivale « Tennis Crazy Summer » à 40€ uniquement pour juillet /août avec **accès illimité à notre complexe, licence et éclairage compris.**

Venez nombreux vivre les belles émotions du tennis, seul ou en famille, dans un cadre magnifique et dans une ambiance conviviale... Tennis Coublevie Voiron aura à cœur de vous accueillir, de vous accompagner et de vous transmettre ses valeurs de partage, de progrès et de PLAISIR !

Votre inscription sur RDV au 06 58 48 88 89

"Ensemble vivons notre passion !"

### Une épicerie en cœur de village ?



Le sondage pour l'épicerie en cœur de village est toujours ouvert : prenez 5 minutes de votre temps pour aider les porteurs de projet à mieux comprendre vos besoins !

Le lien vers le sondage (<https://bit.ly/37OT8Cv>) est disponible sur le site internet, sur Politeia et sur Facebook.

### Ouverture des inscriptions RécréAnglais



RécréAnglais, c'est apprendre "l'anglais en s'amusant" selon un programme adapté aux enfants ! Sur le temps périscolaire ou extra-scolaire, c'est **un véritable bain linguistique pour les enfants de 3 à 11 ans** dans un cadre convivial.

Service clé en main (gestion transports, repas, cours).

Ouverture des pré-inscriptions dès aujourd'hui pour la rentrée 2022-2023, avec un nombre de places limitées !

Contact : Sylvie Vereecken - 06.50.78.91.64 - [sylvie.vereecken@recreanglais.com](mailto:sylvie.vereecken@recreanglais.com)

## Ambroisie – luttons ensemble !

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de toutes et tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en France ! **Merci de signaler sa présence :**

- Sur le site internet [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- Sur l'application Smartphone «Signalement-Ambroisie»
- Par téléphone 0 972 376 888
- Par mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Vous avez identifié des plants d'ambroisie dans l'espace public ? Contactez la mairie à [accueil@coublevie.fr](mailto:accueil@coublevie.fr), et n'hésitez pas à les arracher.



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Avril / Mai

Juin / juillet

Aout / Septembre

## Interdiction du brûlage de végétaux à l'air libre

Nous vous rappelons que le brûlage de végétaux à l'air libre est interdit et constitue une infraction pénale entraînant une contravention de 3ème classe de 450€.

Les déchets verts sont valorisables ! Deux options s'ouvrent à vous pour une valorisation directe : le compostage ou le broyage pour pailler vos plantations dans votre jardin. Enfin, ultime solution : l'apport volontaire en déchetterie, où vos déchets seront transformés soit en compost, soit en énergie.

## Opération tranquillité vacances

Vous partez en long week-end ou en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Téléchargez, remplissez le formulaire et déposez le **obligatoirement** à la gendarmerie, au commissariat ou à la police municipale au moins 2 jours avant votre départ.

Lien formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> | Contact : [p.municipale@coublevie.fr](mailto:p.municipale@coublevie.fr) ou 09 67 24 23 55



## FREE PEOPLE : une association humanitaire pour le soutien aux familles ukrainiennes réfugiées sur Coublevie

Cette association coublevitaine créée en mars 2022 par Anna (Ganna) Alexandrova, Franco-Ukrainienne vivant à Coublevie depuis 12 ans, a pour objectif d'apporter une aide humanitaire, de collecter ou acheter et envoyer des produits d'aide humanitaire (médicaux, alimentaires, vestimentaires...), de rapatrier les femmes et les enfants ukrainiens pour les accueillir temporairement en Isère en partenariat avec les communes, de financer les transports de Grenoble vers l'Ukraine, de créer une synergie Ukraine-France en élaborant des projets communs entre autres... Pour en savoir plus : [www.freepppl.org/fr](http://www.freepppl.org/fr)

L'association FREE PEOPLE a été créée pour soutenir les Ukrainiens, en Ukraine, en Isère mais aussi pour **aider dans leur vie au quotidien les familles ukrainiennes réfugiées sur Coublevie**. Si vous souhaitez contribuer à cette aide, vous trouverez ci-dessous le lien et les informations pour la cagnotte Leetchi qui lui est consacrée.

Contact : [anna@freepppl.org](mailto:anna@freepppl.org)

Cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/fr/c/we4xbVKP>



## Rénovation des routes : opération PATA programmée cet été !

Ce traitement nommé PATA (Point A Temps Automatique) a pour but de prolonger la durée de vie des voiries tout en les améliorant.

Les opérations successives sont :

- Le bouchage des nids de poules et la restauration des bordures lorsqu'elles sont affaissées
- L'épandage d'un enduit bitumineux suivi de l'épandage d'un granulats (gravier) suivis d'un cylindrage. Ces opérations sont effectuées grâce à deux engins, celui qui répand l'enduit puis le gravier et ensuite un rouleau à pneus qui tasse le granulats pour le colmater dans l'enduit (le cylindrage). Ces opérations doivent être faites sur route sèche et si possible par temps chaud. Il en va de la bonne pénétration du bitume dans les fentes de la route et du colmatage du granulats.

Ces opérations recréent la bande de roulement et surtout imperméabilisent le tapis de chaussée afin d'éviter la pénétration de l'eau puis l'action dévastatrice du gel, pendant toute la période d'hiver.

**Pendant environ 2 semaines, la vitesse doit être réduite à 30 Km/h sur les portions de voies traitées afin de finaliser le colmatage du gravier et aussi éviter son éjection sur le côté de la chaussée.**

A l'issue des 2 semaines, un dernier engin procède au balayage des voies afin d'éliminer les surplus de graviers.

Bien entendu pendant toute cette période les usagers, surtout les cyclistes et les motards sont appelés à la prudence afin d'éviter les chutes suite à dérapage sur les graviers qui ont tendance à se rassembler dans les bordures de route et les virages.

## Chenilles processionnaires – la saison des pièges à phéromones approche !

Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner de troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge.... La vigilance est de mise, en évitant tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. Les poils urticants de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent.

**En août et en septembre, il est possible de faire poser des pièges à phéromones** (piégeage par confusion sexuelle) par une société habilitée. Cette pose de pièges devra s'accompagner d'une lutte biologique ou/et chimique au printemps suivant.

## Recensement militaire

Tout jeune, de nationalité française, doit se faire recenser l'année de ses 16 ans dans les 3 premiers mois qui suivent son anniversaire.

**Le recensement militaire est obligatoire.** Cela vous permet :

- d'obtenir une *attestation de recensement*, obligatoire pour s'inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif avant 18 ans.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

## Conseils municipaux désormais en présentiel uniquement

Compte-tenu de la faible participation sur facebook live (maximum 15 foyers connectés), et du coût lié à la retransmission des conseils, nous avons décidé d'**interrompre la retransmission en direct** sur facebook live tant que nous n'aurons pas trouvé de solution moins coûteuse. Sachez, par contre, que les conseils sont ouverts au public et qu'un verre de l'amitié est proposé à l'issue de chaque conseil!

L'ordre du jour est diffusé sur le site internet de la mairie 8 jours avant le conseil.

- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer.

Vous pouvez vous faire recenser en ligne en vous connectant à votre compte FranceConnect ou en mairie sur rendez-vous le vendredi matin (04 76 05 15 39), avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Plus d'informations sur le site du service public.



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

## ○ Vie Intercommunale ○

### Le Collectif santé du Voironnais

Un collectif Santé Pays Voironnais s'est créé pour **soutenir des soignants de l'hôpital de Voiron**. Pour les soutenir dans leur démarche, pour aider à sauver les urgences de nuit de l'hôpital de Voiron et pour protéger un service public de santé de qualité ouvert à tous, vous trouverez à l'accueil de la mairie de Coublevie un «cahier de doléances» dans lequel vous pourrez nous faire part de votre vécu lors de vos passages

à l'hôpital et de vos suggestions pour une amélioration. N'oubliez pas de noter votre prénom et votre âge.

Pour les personnes qui n'ont pas le temps ou la nécessité de se déplacer à la mairie, vous pouvez écrire vos doléances sur l'adresse-mail ci-dessous : [cahiers.doleances.sante.voironnais@protonmail.com](mailto:cahiers.doleances.sante.voironnais@protonmail.com)

#### Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours/7

#### Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur [www.coublevie.fr](http://www.coublevie.fr) «Coublevie pratique» - Rubrique «santé»

#### Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. | Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

#### Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie  
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.coublevie.fr>  
Directrice de la publication : Adrienne Pervès – Maire  
Réalisation graphique : Ambre Mischis – a•echo  
Crédits photos : Mairie de Coublevie, photo du mois : Jujum  
Dépôt légal à parution – Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix  
Ne pas jeter sur la voie publique – **Imprimé sur papier recyclé**

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : [communication@coublevie.fr](mailto:communication@coublevie.fr) au plus tard le 15 de chaque mois.